



OGM : la raison contre les préjugés

La décision de suspendre le MON 810 respecte l'esprit et la lettre du Grenelle de l'environnement

Un des mérites du débat sur les OGM est de révéler au grand jour, pour ceux qui en doutaient encore, la puissance de feu de certains intérêts privés. Alors que le processus du Grenelle de l'environnement a permis une concertation tranquille et raisonnable entre les représentants de la société pour permettre à la décision politique de s'appuyer sur l'avis d'une haute autorité scientifique, dans le souci de l'intérêt collectif, les « nervis » des lobbies se sont immédiatement mis en branle. Le sommet de l'exécutif a été « encerclé » par les pro-OGM, selon l'expression avouée d'un des interlocuteurs politiques concernés. Une tentative de saper et de déliter la démocratie s'est développée sournoisement dans les antichambres du pouvoir. Et la tête du législatif elle-même a relayé sans discernement les poncifs sur les OGM et sur le principe de précaution. Vive ce principe pour peu qu'on ne l'applique pas !

Certains feignent d'ignorer la similitude de contexte et d'incertitude entre les OGM aujourd'hui et l'amiante dans les années 1960. Les faisceaux de présomptions sur les risques graves et irréversibles du MON 810 existent. La Haute Autorité sur les OGM a révélé plusieurs « faits scientifiques nouveaux », fondés et réperto-

Nicolas Hulot

Président de la Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme

riés : « la dissémination sur de grandes distances », la possibilité « d'effets toxiques avérés » sur certaines espèces, « l'identification de résistances chez certains ravageurs », « l'impossibilité d'une absence de pollinisation croisée entre champs OGM et champs non OGM », « la présence possible de la toxine Bt dans la chaîne trophique », « la persistance des molécules insecticides » dans l'eau et les sédiments. Elle a également publié une longue liste d'« interrogations » sur l'insuffisance des connaissances et l'absence d'évaluation des impacts du MON 810 sur l'homme et l'environnement. Il était donc sage de prendre une mesure de suspension provisoire et de donner à la recherche des moyens d'évaluation. Le sénateur Jean-François Le Grand (UMP, Manche) était fondé d'évoquer l'existence de « doutes sérieux ».

Ironiser sur l'obscurantisme des uns et l'hérésie des autres est indécent vis-à-vis des milliers de victimes de l'amiante qui auraient bien aimé qu'à l'époque on fasse jouer ce principe minimum de prudence. Le principe de précaution est bien un

dopant pour la science et la recherche fondamentale, dont le but est de réduire le domaine d'incertitude, de donner à la décision politique l'éclairage « indépendant » et de pouvoir apprécier le rapport risque-bénéfice en évitant ainsi de se mettre quelques années plus tard dans des impasses économiques et sanitaires tragiques. Aux enfants, on dirait : réfléchir avant d'agir !

Au prétexte que d'autres sur la planète n'ont pas nos scrupules, il faudrait céder au mimétisme de l'orgueil. « Ce n'est pas parce qu'une erreur est commune qu'elle devient forcément vérité », dit la sagesse populaire. La France se grandirait à incarner l'esprit qui cherche face au doute, dès lors qu'il n'a jamais été question que cette attitude soit définitive et condamne à l'inaction. N'oublions jamais qu'avec nos folies d'aujourd'hui, on construit les malheurs de demain et que l'histoire ne sera pas amnésique.

A ce compte, on n'aurait pas créé le chemin de fer, radotant toujours les mêmes. « On mangerait encore des topinambours », ajoute encore un observateur. Au passage, je ferai remarquer à ce dernier qu'on aurait beaucoup à gagner à s'en nourrir en hiver tant sur le plan nutritionnel qu'environnemental. Et je rappelle que nous ne sommes plus dans un processus d'hybridation mais de manipulation

génétique. On change d'échelle en transgressant la barrière des gènes. A ce niveau, une petite dose de conscience ne ferait pas de mal. Or, sur ce sujet, l'ignorance et l'orgueil font bon ménage. Certains confondent progrès et performance en oubliant que les racines du mal se nourrissent parfois des meilleures intentions.

Le profane que je suis n'a pas d'avis tranché sur l'avenir des OGM, et il se garde bien de fermer la porte aux biotechnologies

Est-ce trop exiger sur un sujet si complexe et délicat de se débarrasser de ce fléau des relations humaines que sont les préjugés ? La raison, plus que jamais, doit effacer la passion. Cela vaut pour chacun. Peut-on essayer de faire preuve d'un minimum de discernement et regarder les faits tels qu'ils sont ?

Le profane que je suis n'a pas d'avis tranché sur l'avenir des OGM et il se garde bien de fermer la porte aux biotechnologies. Mais je mets au défi n'importe quel décideur de pouvoir aujourd'hui s'appuyer sur une réelle expertise indépendante digne de ce nom qui lui permettrait d'opérer le choix le plus rationnel. De pouvoir affirmer sereinement que les résistances que l'on code aux organismes sont à long terme sans danger pour la santé humaine et l'équilibre du vivant. J'entends bien qu'il n'y a pas les OGM, mais des OGM, et qu'il est impératif de les étudier au cas par cas, surtout ceux qui concernent la recherche médicale. Nous avons besoin de temps, de débat démocratique et d'évaluation scientifique.

En suspendant la culture du MON 810, le gouvernement a pris une décision politique autant qu'éthique qui respecte l'esprit et la lettre du Grenelle. La discussion sur la loi encadrant rigoureusement la culture des OGM est reportée. Ensemble, profitons de ce répit pour poursuivre l'information et l'évaluation. J'invite les députés signataires du Pacte écologique à accepter le dialogue et à s'ouvrir sans exclusive à ceux qui peuvent leur apporter un complément d'appréciation et d'information pour leur permettre ensuite de jouer pleinement leur rôle politique. La Fondation Nicolas-Hulot comme d'autres ONG se proposent d'être les médiateurs de la raison.

Le progrès c'est l'anticipation, pas la réaction. Soyons dignes d'en être acteurs. ■